



**COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DE LA CAISSE DES ÉCOLES DE LA VILLE DE MONTROUGE
Du 7 novembre 2024 à 18h00**

24 – 05

Publié conformément aux articles L. 2121–25 et R. 2121-11 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Sur convocation adressée le 30 octobre 2024, le Conseil d'Administration de la Caisse des Écoles de Montrouge s'est réuni en sa séance à l'Hôtel de Ville et en visioconférence le 7 novembre 2024, sous la présidence de Madame Marie COLAVITA, Vice-Présidente de la Caisse des Écoles.

PRÉSENTS : (12), Madame Marie COLAVITA, Madame Anne DUTHU, Madame Charlotte BAELDE, Madame Patricia BDIAS, Monsieur Matthieu DEVRIENDT, Madame Isabelle LEMÉE, Monsieur Jean-Yves VERZEELE, Monsieur Antoine BOUCHEZ, Monsieur Roger GIBERT, Madame Isabelle GONCALVES LE HENAFF, Madame Patricia SOYER, Madame Régine VERZEELE.

EXCUSÉS : (2) Monsieur Etienne LENGEREAU, Madame Isabelle PAILLARD.

ABSENTS : (3) Madame Sonia HADDAR, Madame Amina SAMBOU-HONORÉ, Monsieur Maxime VETILLARD.

REPRESENTÉS : (4) Monsieur Gérard VAUCORET donne pouvoir à Madame Marie COLAVITA, Madame Claude FAVRA donne pouvoir à Monsieur Matthieu DEVRIENDT, Madame Anne-Laure CROCHAT donne pouvoir à Monsieur Antoine BOUCHEZ, Madame Typhaine VALAX donne pouvoir à Monsieur Jean-Yves VERZEELE

Les membres présents peuvent délibérer valablement en exécution de l'article L.2121.17 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Fonctionnaires territoriaux présents :

Madame Sophie LANGLAIS, Directrice de L'Éducation et de la Jeunesse
Madame Hélène DURAND, Directrice adjointe de l'Éducation

Madame la Vice-Présidente ouvre la séance à 18h10 et souhaite la bienvenue à toutes les Administratrices et à tous les Administrateurs.

Elle présente Madame LANGLAIS, nouvellement arrivée sur le poste de Directrice de l'Éducation et de la Jeunesse.

Madame LANGLAIS est ravie d'avoir rejoint la Ville de Montrouge. Elle indique avoir travaillé dans le domaine de la Culture durant une trentaine d'année et avoir occupé un poste de Directrice de l'Éducation à la Mairie de Rosny-sous-Bois lors de sa dernière expérience.

Les membres du Conseil d'admiration se présentent et lui souhaitent la bienvenue.

I - Approbation du compte-rendu du Conseil d'administration du 4 octobre 2024

Madame la Vice-Présidente demande si les Administratrices et Administrateurs ont des remarques ou des questions relatives au compte-rendu du Conseil d'Administration du 4 octobre 2024.

Aucune remarque n'est formulée.

Le compte-rendu est adopté à l'unanimité.

II – Appel à projets – Année scolaire 2024-2025 : nouvel examen des projets en attente

Madame la Vice-Présidente rappelle que lors du précédent Conseil d'administration, quatre projets ont été mis en attente. Des précisions étaient demandées aux écoles qui avaient jusqu'au 5 novembre pour adresser les projets complétés.

Trois projets ont été renvoyés. L'école maternelle Buffalo n'a pas souhaité représenter le projet de visite de l'arboretum. Par ailleurs, deux nouveaux projets ont été reçus et sont soumis à examen :

- Projet « Fais entendre ta voix » de l'école élémentaire F. Rabelais, pour 7 classes du CE2 au CM2,
- Projet « Qui a peur des p'tites bêtes ? » présenté par l'école maternelle A. Briand.

Les projets, ainsi que la synthèse mise à jour ont été adressés aux administrateurs mardi 5 novembre 2024.

Etude des projets :

Le tableau synthétique de présentation des projets est annexé au présent compte-rendu et indique la décision des administratrices et administrateurs pour chaque projet.

Le projet « Création d'un spectacle de chants chorégraphiés avec de la danse urbaine » présenté par l'école élémentaire N. Boileau a suscité des échanges concernant son coût élevé par rapport au nombre d'élèves bénéficiaires. Monsieur DEVRIENDT souhaite des précisions sur les recettes de 1 015 euros indiquées comme du budget de fonctionnement. Madame DURAND précise qu'il s'agit certainement du budget relatif aux dotations scolaires attribué par la Ville.

Madame LEMÉE indique que l'association Anis Gras propose des interventions de qualité. Monsieur BOUCHEZ propose d'augmenter la participation de la Caisse des écoles à 2 000 euros. La proposition est validée à l'unanimité.

Le projet proposé par l'école élémentaire Renaudel « Préservons notre planète en rythme et en chansons » a été modifié en partie. Madame la Vice-Présidente rappelle l'intérêt d'un projet fédérateur pour l'ensemble de l'école suite à la fusion, mais remarque à nouveau son manque de cohérence. Elle souhaite toutefois soutenir sa mise en œuvre et propose d'attribuer une participation plus importante pour alléger le poids de son financement par l'école et les familles.

Monsieur BOUCHEZ note que peu de modifications ont été apportées au projet initial, et demande si la location de la salle du Beffroi est payante. Madame la Vice-Présidente indique que cette mise à disposition est gratuite.

Madame LEMEE souhaite des précisions concernant l'intervenant Slim EZZATOUR. Il faisait partie de l'école de danse de Massy qui a fermé. Madame DURAND indique qu'il intervient en tant qu'auto-entrepreneur dans l'enseignement culturel.

Madame DUTHU souligne la très grande qualité pédagogique de cet intervenant qui travaille sur le respect des autres, le dialogue partagé et qui, par la musique, permet l'inclusion des élèves du dispositif ULIS. Elle rappelle que le projet mené l'an passé s'est très bien déroulé, et témoigne de l'émotion ressentie lors de la restitution finale.

Monsieur VERZEELE propose d'attribuer le montant souhaité et de prévoir une enveloppe complémentaire en cas de difficultés.

Les administrateurs sont favorables à l'accompagnement de ce projet complet, de qualité et fédérateur. Madame LE HENNAF note que, par souci d'équité, la participation de la Caisse des écoles peut être augmentée.

Madame la Vice-Présidente propose d'augmenter la participation de la Caisse des écoles à 6500 euros. La proposition est validée à l'unanimité moins une voix.

L'école élémentaire F. Rabelais a présenté un nouveau projet de théâtre « Fais entendre ta voix » en complément du premier projet présenté.

Madame LE HENNAF constate que le projet mériterait d'être approfondi, qu'il est peu développé. Madame DUHTU indique qu'il répond aux compétences à travailler avec les élèves mais reconnaît qu'il est peu détaillé.

Monsieur DEVRIENDT remarque que 900 euros sont prévus pour la billetterie permettant d'assister au spectacle de l'intervenant, ce qu'il trouve gênant. Madame SOYER indique ne pas être très convaincue.

Une participation de 2000 euros est accordée à la majorité des voix. Deux administrateurs s'abstiennent.

L'école maternelle Buffalo a retravaillé le projet « Danse, s'exprimer par le corps » pour intégrer l'ensemble des classes. Madame la Vice-Présidente indique que Madame PAILLARD s'est renseignée sur ce projet réalisé en 2023-2024. L'école est très satisfaite des interventions de M. PANI et s'engage à convier les administrateurs lors d'une séance.

Messieurs DEVRIENDT et BOUCHEZ remarquent que la participation prévue par l'école est faible par rapport au coût du projet et proposent de baisser le montant de la participation de la Caisse des écoles.

Madame DUTHU note que le projet est intéressant pour les enfants, qu'il se centre sur le vécu des enfants, le travail sur les émotions avec l'intention de développer cette compétence.

Madame la Vice-Présidente n'est pas convaincue par le projet, bien qu'elle souligne qu'il s'agit d'un choix pédagogique des enseignants.

Les administrateurs décident à la majorité des voix d'attribuer 1 500 euros pour accompagner ce projet (5 abstentions et 1 voix pour maintenir une participation à hauteur de 2 200 euros).

Madame la Vice-Présidente est très satisfaite que l'école maternelle A. Briand ait présenté un projet « Qui a peur des p'tites bêtes ? ».

Les administrateurs soulignent l'originalité du projet qu'ils trouvent très intéressant. Madame DUTHU y est très favorable puisqu'il a trait à l'enseignement scientifique, et que le travail sur les insectes est bien développé.

Une participation de 2 500 euros est approuvée à l'unanimité.

III – Point d'étape sur les projets de la Caisse des écoles

Madame la Vice-Présidente souligne la **participation de la Caisse des écoles au forum des associations**, le samedi 14 septembre 2024 de 10h à 18h. Madame PAILLARD et Monsieur DEVRIENDT étaient présents pour animer le stand, avec Madame DURAND, régisseuse. Cet évènement a permis de rencontrer les familles et de présenter le rôle, les modalités de fonctionnement, et les actions de la Caisse des écoles. Les échanges ont été agréables et détendus. Par ailleurs, des bulletins d'adhésion étaient disponibles et proposés aux familles à l'issue des échanges. 6 nouvelles adhésions ont ainsi été réalisées représentant une recette de 220 €.

Elle rappelle que la **formation aux gestes qui sauvent** par Mme GONNOT est en cours. Ce projet concerne tous élèves de CM2 soit environ 400 élèves. Les ateliers se déroulent par demi-groupe classe depuis le 10 octobre jusqu'au 12 décembre 2024 (28 groupes).

Madame la Vice-Présidente indique que le **projet photographie** présenté lors du Conseil d'administration du 27 juin sera mis en œuvre sur le centre de loisirs Renaudel. Pour rappel, Madame LEMÉE avait rencontré un artiste montrougien, photographe professionnel, portraitiste, travaillant également dans le domaine de la communication publicitaire d'articles de luxe. Cet artiste proposait de réaliser un projet sur la photographie avec un groupe de 10 à 15 enfants de CM1/CM2, durant le temps périscolaire. 8 à 10 séances d'1h30 à 2h permettront de sensibiliser les enfants à la photographie sur la thématique du bien-manger.

Madame la Vice-Présidente détaille les **Ateliers du bien-manger** proposés lors du Conseil d'administration du 27 juin. Deux prestataires, professionnels de la cuisine, ont été consultés sur la base d'un cahier des charges afin d'organiser et animer des ateliers relatifs au Bien-manger auprès des enfants des centres de loisirs élémentaires. Les interventions seront organisées par cycle sur un trimestre. Une thématique sera proposée et déclinée par trimestre en fonction de la saisonnalité des produits (Automne, hiver et printemps). Chaque trimestre, un à deux accueils de loisirs bénéficieront d'un module de 5 ateliers. Une restitution des ateliers en présence des familles sera proposée en fin de chaque cycle de manière à valoriser le travail réalisé.

Le budget pour la mise en œuvre de cette action est évalué à environ **20 000 euros** pour 25 ateliers et une présentation aux familles du travail effectué à la fin de chaque cycle.

Le projet est validé à l'unanimité.

Monsieur BOUCHEZ souhaiterait pouvoir participer à un atelier. Madame la Vice-Présidente indique que les administrateurs seront invités à assister à un atelier s'ils le souhaitent.

Madame la Vice-Présidente invite Madame DURAND à présenter le projet **Défi sans écran**. Madame DURAND indique avoir été saisie de cette action par le service municipal de la santé. Il s'agit d'accompagner les établissements scolaires qui souhaiteraient investir cette thématique en prenant en charge un accompagnement par les chevaliers du Web (Association à but non-lucratif menant des actions de sensibilisation au danger liés à la surexposition aux écrans). Le devis pour l'action « défi sans écran » des Chevaliers du Web est de **800 euros** par école.

Monsieur DEVRIENDT demande si cette action concerne également l'usage des TNI dans les écoles.

Madame DURAND indique ne pas avoir la liste des outils numériques ciblés par cette intervention.

Madame DUTHU rappelle que les TNI sont des outils facilitant certains enseignements. La lutte contre les écrans est indispensable mais elle ne concerne pas les TNI.

Les administrateurs sont favorables à ce projet à l'unanimité.

Madame la Vice-Présidente rappelle que l'action portée par la Caisse des écoles visant à offrir la **carte d'abonnement à la Médiathèque** aux élèves de CP a été reconduite cette année. Tous les élèves ont reçu, via les carnets de liaison, une invitation à se rendre à la Médiathèque pour réaliser leur abonnement. Madame DURAND précise que 133 élèves sur 400 élèves de CP ont concrétisé la démarche durant l'année 2023-2024.

IV – Questions diverses

Il n'y a pas de questions diverses.

L'ordre du jour étant épuisé, Madame la Vice-Présidente lève la séance à 20h20.


La Vice-Présidente

Marie COLAVITA

The image shows a blue ink signature of Marie COLAVITA written over an official circular stamp. The stamp contains the text: "VILLE DE MONTRouGE", "CAISSE DES ECOLES", and "(Hts de Seine)".

Le Secrétaire

Mathieu DEVRIENDT

The image shows a blue ink signature of Mathieu DEVRIENDT written over an official circular stamp. The stamp contains the text: "VILLE DE MONTRouGE", "CAISSE DES ECOLES", and "(Hts de Seine)".